

I. Crédit bancaire

A fin mai 2021, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 949,5 MMDH, en hausse annuelle de 2,5%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-21	avr-21	avr-21	mai-20
Crédit bancaire *	949	0,1	2,5	
Agents non financiers	829	0,4	2,9	
Entreprises non financières	443	0,3	0,3	
Privées	397	0,8	1,8	
Publiques	46	-4,4	-11,0	
Ménages	360	0,5	5,8	
Agents financiers	120	-1,6	0,3	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES (ENF) PRIVEES

- L'accroissement de 1,8% des crédits aux ENF privées résulte principalement de la hausse de 5,5% des facilités de trésorerie qui leur ont été accordées. En revanche, les prêts à l'équipement et à l'immobilier ont accusé des baisses respectives de 5,4% et de 3,7%.

Crédit bancaire aux ENF privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-21	avr-21	avr-21	mai-20
Total	397	0,8	1,8	
Facilités de trésorerie	182	1,5	5,5	
Equipement	103	-0,6	-5,4	
Immobilier	52	0,6	-3,7	
Autres crédits *	13	3,1	-2,3	
Créances en souffrance	47	1,1	13,6	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- Selon les résultats de l'enquête de conjoncture de BAM au T1-2021, l'accès au financement a été jugé normal par 87% des entreprises industrielles, avec un coût du crédit en stagnation.
- Au T1-2021, **les banques auraient assoupli les critères d'octroi des crédits aux entreprises** pour tous les objets de crédit aussi bien pour les GE que pour les TPME. Pour la demande, elle aurait enregistré une hausse, recouvrant une progression pour les GE et une stagnation pour les TPME. Par objet, la hausse a concerné les prêts de trésorerie et à la promotion immobilière, alors que la demande des crédits à l'équipement aurait stagné.
- Au T1-2021, les taux appliqués aux nouveaux crédits ressortent en baisse, d'un trimestre à l'autre, de 5 pbs à 4,23%. Par taille d'entreprise, ils ont reculé de 24 pbs à 3,89% pour les GE et progressé de 40 pbs à 4,89% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T1-2021	T4-2020	T1-2020
Global	4,23	4,28	4,76
Entreprises privées	4,25	4,30	4,86
TPME *	4,89	4,49	5,82
GE**	3,89	4,13	4,46

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- A fin mai 2021, les crédits aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 5,8%, traduisant essentiellement une augmentation de 6,8% des prêts à l'habitat.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, s'est établi à 13,2 MMDH au lieu de 8,7 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mai-21	avr-21	avr-21	mai-20
Total	360	0,5	5,8	
Habitat	229	0,6	6,8	
Mourabaha immobilière*	13,2	3,2	52,7	
Consommation	55	-0,3	-0,1	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T1-2021, les banques indiquent un assouplissement des critères d'octroi aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation. Pour la demande, elle aurait augmenté pour ces deux objets de crédit.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T1-2021, en stagnation à 4,33% pour les crédits à l'habitat et en hausse de 10 pbs à 6,50% pour ceux à la consommation.

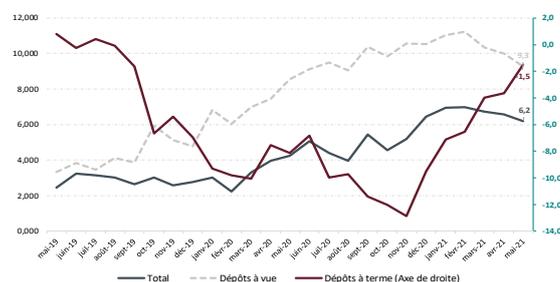
Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2021	T4-2020	T1-2020
Ménages	5,12	4,95	5,55
Crédits à l'habitat	4,33	4,33	4,43
Crédits à la consommation	6,50	6,40	6,55

II. Dépôts bancaires

- Les dépôts auprès des banques et des banques participatives ont enregistré, à fin mai 2021, une hausse annuelle de 6,2% pour s'établir à 1 012,3 MMDH dont 188,8 MMDH détenus par les MRE.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 764,7 MMDH, en hausse annuelle de 4,9% et ceux des ENF privées ont progressé de 5,8% pour atteindre 147,6 MMDH à fin mai.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Les taux de rémunération des dépôts à terme ont enregistré, à fin mai 2021, une baisse de 25 points de base à 2,48% pour ceux à 12 mois et un repli de 8 points à 2,13% pour ceux à 6 mois. Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,03% pour le deuxième semestre 2021, soit un repli de 24 points de base comparativement au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	mai-21	avr-21	mars-21	févr-21	janv-21
Comptes à terme					
6 mois	2,13	2,21	2,4	2,35	2,48
12 mois	2,48	2,73	2,79	2,82	2,7